

LA PRISON CAMUSIENNE DANS *L'ÉTRANGER*: un donjon de terreur ou un ennui

PAUL M. BROWN
L'Université Clark Atlanta

Recepción: 15 de diciembre de 2021 / Aceptación: 20 de febrero de 2022

Résumé: L'Emprisonnement est censé être une punition, un supplice, si vous voulez, mais pas un lieu de détention où le détenu est indifférent à son sort. Pourtant, on voit dans *L'Étranger* d'Albert Camus des personnages qui se trouvent, ou vont se trouver dans des situations de captivité, mais qui y font face avec honnêteté ou indifférence. On les appelle des anti-prisonniers —des êtres qui renverse l'effet de la psychologie pénale. Au lieu d'en souffrir, ils triomphent sur l'expérience et finissent par se libérer à leur façon. Si l'on observe la psychologie pénale au cours des siècles, on verra que ces personnages reflètent une vraie tranche de la population prisonnière par leur réaction insolite.

La mère de Meursault passe les dernières années de sa vie dans un asile de vieillards où elle est contente, ou au moins satisfaite. L'épagnoul de Salamano s'évade pour mettre fin à son supplice. Ce faisant, il détruit la joie de punir qu'exerçait Salamano. Meursault, lui-même, finit par complètement bafouer et son avocat et le juge d'instruction aussi bien que le procureur en refusant de jouer le jeu judiciaire, de lutter d'une façon mal-honnête pour sauver sa vie.

Ces trois personnages ne sont pas des prisonniers, mais des anti-prisonniers. Ils s'échappent de leur geôlier et détruisent la psychologie du processus de punir. Camus a créé des êtres qui peuvent sembler invraisemblables, mais qui signalent la force du révolté qui maintient son amour propre.

Mots-clé: anti-prisonnier, psychologie pénale, révolté, emprisonnement, la révolte, le refus.

Abstract: Imprisonment is meant to be a punishment, a torture if you will, but not a place of detention where the prisoner is indifferent to his fate. However, we see in the *Stranger* by Albert Camus characters who find themselves, or will find themselves in situations of captivity, but who face them with honesty or indifference. They are called anti-prisoners —beings who reverse the effect of penal psychology. Instead of suffering from the experience, they triumph over it and end up freeing themselves in their own way. If we observe penal psychology over the centuries, we will see that these characters reflect a true segment of the prison population by their unusual reaction.

Meursault's mother spent the last years of her life in an old people's home where she was happy, or at least satisfied. Salamano's spaniel escapes to end his ordeal. In doing so, he destroys the joy of punishing that Salamano exerted. Meursault himself ends up completely flouting both his lawyer and the investigating judge as well as the prosecutor by refusing to play the legal game, to fight to save his life in a dishonest way.

These three characters are not prisoners, but anti-prisoners. They escape from their jailer and destroy the psychology of the punishment process. Camus has created beings that may seem unlikely, but which signal the strength of the rebels who maintain their self esteem.

Keywords: anti-prisoner, penal psychology, rebel, imprisonment, rebellion, act of refusing

En examinant *L'Étranger* de près et d'une perspective sociale et psychologique, nous découvrirons que le motif de l'emprisonnement traverse tout le roman et ne se limite guère à la deuxième partie. Que ce soit dans la cellule, dans l'asile de vieillards ou dans la relation violente entre Salamano et son chien, le rapport geôlier-prisonnier peut se voir et par la suite, il engendre une psychologie pénale. Le cours naturel de la vie du personnage ou de l'animal est interrompu et celui-ci est obligé de se réhabituer à un changement. Il est à noter, pourtant, que Camus s'est plu à détruire la psychologie pénale en enlevant au geôlier sa supériorité sur le prisonnier par la mise en pratique des concepts de renoncement et de refus. Nous verrons que la victime, qui ne gagne toujours pas une position supérieure dans ce dualisme, parvient à frustrer son adversaire qui est obligé de se défaire de cet anti-prisonnier. En trois occasions différentes, une évasion psychologique ou physique, effectuée inconsciemment par la victime, neutralise le rapport chargé de possibilités favorisant le geôlier.

Dans la première partie, le motif de l'emprisonnement se trouve dans l'asile de vieillards d'autant que les occupants ne sont considérés que comme des gens en marge de la société, et ceux qui ne sont pas permis de se réintégrer avec elle. Encore pire, leur journée est organisée par un directeur qui doit les surveiller jusqu'au terme de la vie. Par conséquent, on perçoit l'asile plus comme un pénitencier pour les condamnés à mort que comme un refuge paisible pour les vieillards. La débilité mentale et corporelle des pensionnaires mène à une condition où ils adoptent une attitude veule. L'acceptation de cette condition se traduit

en un état d'indifférence vis-à-vis de la vie. Par conséquent, les occupants existent jusqu'à la mort quand ils sont rejetés par la société, tout comme un prisonnier.

Le motif est encore évident dans la relation entre Salamano et son chien. L'épagneul, qui détestait son maître et en était détesté, se trouvait captif dans le petit appartement du dernier. Salamano comme un geôlier, grondait et battait l'animal incessamment et sans provocation. En exécutant son rôle en tant que tel, Salamano s'est trouvé, un jour, dans un état de frustration lorsque son prisonnier s'est échappé. Ici l'évasion de l'animal ne constitue pas un renoncement, mais un refus parce qu'il a rejeté le joug d'oppression en prenant un pas dans une orientation positive. Ce rapport geôlier-prisonnier nous dévoile la vulnérabilité de la psychologie pénale lorsque le prisonnier réussit à esquiver la tyrannie. Non seulement la supériorité psychologique du maître est-elle détruite, mais la frustration du dernier est sûre. L'énergie physique du geôlier se transforme en destruction morale. La souffrance silencieuse renverse la psychologie de la situation et la victime triomphe par l'inactivité de sa réaction.

A partir de la première partie, le roman plonge dans une étude approfondie d'un prisonnier. Ici, le motif de l'emprisonnement est la concentration majeure du texte. Après avoir tué un Arabe, Meursault doit subir l'interrogatoire du procureur qui cherche le mobile de son acte. Dans la cellule, et devant les interrogateurs, Meursault raconte des événements qui le dépassent et qui n'ont aucune importance pour lui. Son honnêteté incriminante s'interprète comme un renoncement à la liberté et à la vie, un concept qui détruit encore une fois la psychologie pénale et bafouent complètement les lettrés du système légal qui rejettent cet homme impénitent. Par conséquent, on voit en Meursault, autant que les autres, un anti-prisonnier, un souffrant taciturne qui se respecte.

Le concept d'anti-emprisonnement s'applique à celui qui refuse d'accepter ou de jouer son rôle en tant que prisonnier en dépit de sa condition physique. Parfois des mesures corporelles sont mises en action pour broyer la volonté du prisonnier, mais il refuse quand même de coopérer avec tout essai de transformer son caractère. Pour cet individu, le plus qu'on puisse dire, c'est qu'il est captif. Tandis que la restriction physique réussit à emprisonner le corps, dont l'anti-prisonnier est conscient qu'il n'est plus le maître, elle est impuissante par rapport à l'unique bien qui lui reste et qu'il sauvegarde jalousement: l'esprit. Il faut se rappeler que c'était justement cette dernière frontière corporelle à laquelle le système pénal visait. On supposait que la source de la déviance sociale se trouvait dans cet amalgame de données logé dans la masse cérébrale. Afin de réformer le déviant, il fallait s'y prendre en dominant sa volonté dans l'intention de s'y substituer une discipline conforme au comportement conventionnel. Par conséquent, il était d'abord nécessaire d'engager le captif dans un jeu psychologique où ce dernier serait spirituellement désarmé. Mais à cause de la volonté impénétrable de l'anti-prisonnier, la psychologie pénale manque de faire ce premier pas. Le récalcitrant ne se laisse

pas déprogrammer, dans un sens, afin d'être refaçonné, recréé à l'image de l'auteur de sa prise. Il est analogue à un participant absent dans un match de la lutte à la corde. Le psychologue tire, mais l'anti-prisonnier refuse de tenir son bout; ce faisant, il détruit l'élément indispensable du jeu, c'est-à-dire la tension, la réaction. Sans réaction du participant, la nullité de l'action initiale est certaine. Alors, la position du captif finit par être égale à celle de la personne qui l'emprisonne. Dans ce cas, la vengeance ne peut s'exécuter que par une punition corporelle, le barbarisme même qu'on cherchait à éviter en mettant en action la psychologie.

L'anti-emprisonnement s'aligne parfaitement avec une idée qui était chère à Camus, c'est-à-dire la révolte. Dans *L'Homme Révolté*, il définit la révolte ainsi (Camus, 1951: 30-31):

Le révolté, au contraire, dans son premier mouvement, refuse qu'on touche à ce qu'il est. Il lutte pour l'intégrité d'une partie de son être. Il ne cherche pas d'abord à conquérir, mais à imposer.

La révolte, au contraire, dans son principe, se borne à refuser l'humiliation, sans la demander pour l'autre. Elle accepte même la douleur pour elle-même, pourvu que son intégrité soit respectée.

Que la résistance soit consciente ou pas n'a aucune importance. Il importe que le souffrant se respecte en tant qu'être humain et qu'il respecte le sens d'honnêteté de soi.

Deux étapes de la révolte nous sont présentées et elles seront groupées selon leur genre —le renoncement et le refus. Ses deux genres de la révolte se distinguent l'un de l'autre par degré. Tandis que le renoncement identifie une position d'égalité entre l'opresseur et l'opprimé, le refus prend un pas positif afin de surpasser même son oppresseur. Sous la rubrique du renoncement, nous allons classer Meursault et sa mère. Le sort de Mme Meursault était déterminé le jour où elle est entrée dans l'asile. A part les quelques jours initiaux où elle a pleuré, Mme Meursault avait renoncé complètement à la vie pré-asile et s'est adaptée à la petite prison où elle mourrait. Son acceptation totale des circonstances gouvernant sa vie fait d'elle un anti-prisonnier qui se traduit en révolté taciturne. Il faut, pourtant, signaler que Mme Meursault et son «fiancé», par contraste aux autres pensionnaires, étaient heureux. Ils avaient réussi à vivre et à maintenir une qualité de vie qui leur convenait. Leur bonheur était une cause directe de leur mentalité d'anti-emprisonnement; c'est-à-dire qu'ils refusaient de se laisser démoraliser par la situation environnante. Son sort annonce de loin celui de son fils qui lui ressemble parfaitement. Meursault, en tant qu'étranger social, a réduit la besogne du procureur à très peu de choses par l'acceptation de la responsabilité de son acte. Pour lui, c'était un malheur et une réaction momentanée aux éléments naturels —le soleil et le sable. Ni Meursault, ni sa mère ne se sont vus comme révolté, quoique leur comportement

semble indiquer le contraire. Mais comme déjà indiqué, la conscience de la révolte n'est pas un critère dans son existence.

L'incertitude à l'égard du moyen d'évasion de l'animal ne niait pas le résultat. Le chien (qui n'a pas de nom) parvient, non seulement à égaler son maître, mais son bonheur supposé s'oppose diamétralement au malheur de son maître. Le manque de fidélité sert aussi de marque de liberté et de joie inouïe du chien. Le lecteur doit imaginer la bête souffrante heureuse et, en même temps, contre ce bonheur, contraster la dévastation morale de son maître-oppresseur. L'état ultime du maître démontre l'effet direct du refus.

Dans cet article, nous allons traiter le motif de l'emprisonnement par parties. Nous consacrerons la première partie à l'asile de vieillards; la seconde à la relation entre Salamano et son chien et la dernière à Meursault en prison. Dans la conclusion, on mettra en relief les points essentiels dans l'emploi du motif dans le roman.

I. L'Asile de vieillards

On devait voir dans l'asile de vieillards un abri de repos et de calme, mais il est également facile d'y voir un lieu où une psychologie pénale transformait les occupants innocents en prisonniers inconscients. Les pensionnaires, jugés invalides par leur famille, extirpés de la société, mis en marge, sont condamnés à mort dans ce refuge gouverné par l'Etat. La liberté restreinte, la journée des détenus était organisée de façon à contrôler les mouvements de tous et de supprimer l'individualisme. La discipline imposée s'annonce par l'exécution des devoirs qui semblaient forcés, par exemple à la veille du corps. Les conversations chuchotées des pensionnaires témoignent du ressentiment qu'ils éprouvaient pour le système, mais ce mécontentement était un sentiment futile puisqu'il n'y avait pas d'issue physique. Les pensionnaires avaient déjà perdu leur qualité de vie; en outre ils étaient ironiquement des prisonniers d'un système dressé pour les protéger.

Si l'on examine bien la situation de Mme Meursault, on verra que son sort suit parfaitement ce scénario. Meursault avait jugé que la vie de sa mère ne valait plus la peine d'être vécue en société globale, donc il l'a mise à l'écart, à la périphérie de la structure sociale avec les autres comme elle — l'asile. Il l'avait accusée d'être trop taciturne, quelque chose qui a dû être héréditaire: «Quand elle était à la maison, elle passait tout son temps à me suivre des yeux» a-t-il dit. N'ayant pas eu son mot à dire dans la décision, Mme Meursault s'est vite trouvée dans un état de divorce social où elle a passé le reste de ses jours. Bref, elle était captive. En mettant sa mère à l'asile de vieillards, Meursault, à son insu, la condamnait à mort comme si elle avait été prisonnière.

En dépit des limitations physiques, Mme Meursault a réussi à mener une vie heureuse à l'asile. Elle a défait la psychologie de la situation en s'adaptant à son

sort. Bien que son attitude représente une révolte, ce n'est pas une résistance consciente; elle est seulement comme ça. Son caractère dévie de la norme sociale et laisse même son fils Meursault dans un état d'incrédulité éblouissante.

Le caractère énigmatique de sa mère devient la concentration principale du texte. Au cours du récit, pendant que le lecteur cherche à découvrir le vrai Meursault, lui-même il est à la recherche de sa mère. Nous serions contents de savoir le mobile de ses actes pendant qu'il aurait voulu savoir comment sa mère a pu tacitement accepter sa condition à l'asile. Ce n'est qu'à la fin de l'histoire où tout lui est révélé: «Il m'a semblé que je comprenais pourquoi à la fin d'une vie elle avait pris un "fiancé", pourquoi elle avait joué à recommencer» (Camus, 1955: 138).

En suivant la chronologie du récit, il y a une myriade d'indications de la transformation de l'asile en prison. Il suffit de lire la narration de cette perspective. Dans la scène initiale entre Meursault et le concierge, qui se déroule d'une manière officielle et institutionnelle, nous rencontrons pour la première fois l'adhérence à une discipline stricte. Quand Meursault, l'unique parent de la morte, arrive à l'asile, on lui refuse une visite immédiate avec sa mère car il fallait d'abord passer par le directeur. On est tout de suite conscient qu'une hiérarchie dominante est intacte et elle dépersonnalise vite la visite d'un affligé. La prépondérance du directeur se fait sentir également.

J'ai voulu voir maman tout de suite. Mais le concierge m'a dit qu'il fallait que je rencontre le directeur. Comme il était occupé, j'ai attendu un peu. Pendant ce temps, le concierge a parlé et ensuite, j'ai vu le directeur: il m'a reçu dans son bureau (Camus, 1955: 22).

Afin de tirer au clair l'existence du motif, il est important de signaler le ton du texte qui traîne derrière lui un message sous-entendu. L'accent ne devrait pas être mis sur le texte graphique, mais sur le texte virtuel. Ce n'est pas ce que Meursault dit qui est important, mais ce qu'il veut dire. Dans la brève citation ci-haut, Meursault, l'auteur du journal, nous fait remarquer l'éloignement de l'institution en dressant la bureaucratie entre la morte et son parent. Il veut que le lecteur imaginaire du journal, en tant que témoin objectif, voie le mépris de l'asile pour un affligé. La subtilité de l'expression est à noter: «Comme il était occupé, j'ai attendu un peu» (Camus, 1955: 22). Cette phrase n'ajoute absolument rien de signifiant au récit, mais le ton transcende le sens immédiat. Meursault nous adresse, de biais, pour nous demander: «Est-ce qu'on fait attendre un homme en deuil?» Et plus loin, lorsqu'il dit d'une façon normale: «J'ai vu le directeur» (Camus, 1955: 22), il sent immédiatement le besoin de préciser en disant: Enfin, «il m'a reçu dans son bureau» (Camus, 1955: 22). Ici, la précision du langage n'était pas nécessaire, mais Meursault nous communique le manque de sensibilité à l'asile. Le détachement émotionnel de ce membre de la Légion d'honneur se voit par son comportement devant cet homme en deuil.

Dans la suite du dialogue, le mode d'expression même du directeur dévoile sa mentalité militaire. La position éloignée qu'il prenait vis-à-vis des pensionnaires se voit lorsqu'en parlant de Mme Meursault, il réduit son caractère, sa personnalité et tous les éléments complexes qui comprennent son essence même, à un «dossier». Sans s'excuser de ne pas connaître Mme Meursault et sans chercher à faire semblant, le directeur dit très franchement: «J'ai lu le dossier de votre mère. Vous ne pouviez subvenir à ses besoins...» (Camus, 1955: 23). Cette déclaration franche de la condition n'amenait qu'une seule solution à son opinion: «Il lui fallait une garde...». Le mot «garde», qui évoque l'image d'un surveillant constant, est sorti naturellement de la bouche du directeur. Ce choix de mots dévoile sa perception de soi en tant que directeur. Au lieu de se voir comme dirigeant administratif, il se perçoit comme garde-chef. Encore pire, il voit les occupants de l'asile comme prisonniers au lieu de pensionnaires. En avançant cette solution, le directeur exprime, non seulement ses propres sentiments, mais ceux de la société en générale, à l'égard des gens qui ne conforment plus à la norme sociale —isolement et surveillance constante, comme les prisonniers.

L'asile, tout comme une prison, ne représente pas seulement une séparation physique, mais c'est un écart temporel également. Puisque l'avancement de l'âge s'avère comme la critère d'admission de l'asile, il va de soi que tous les pensionnaires ont partagé les mêmes expériences historiques. Le directeur faisait croire que l'homogénéité temporelle était thérapeutique et que c'était au bénéfice du pensionnaire d'être exclu d'une société qui le rejetait.

Vous savez, elle avait des amis, des gens de son âge. Elle pouvait partager les intérêts qui sont d'un autre temps. Vous êtes jeune et elle devait s'ennuyer avec vous (Camus, 1955: 23).

Cette discrimination sociale se traduit en écart temporel dans la mesure où elle arrête la vie en société globale à partir d'un certain âge. Ça limite considérablement la liberté des citoyens d'une certaine génération. En créant un groupe homogène basé sur l'âge, on restreint la mobilité sociale. L'interaction des jeunes et des vieux n'est plus possible. Cet écart temporel finit par être la punition des pensionnaires qui ont osé vieillir. Il faut ajouter que la permanence de la condition couronne le désespoir. Ils sont là pour le reste de leur vie. La séparation temporelle n'est qu'un autre élément dans le processus transformateur de l'asile en prison.

L'écart spatial et temporel amène un nouveau style de vie auquel le détenu doit s'adapter. Qu'il se sente invalide ou pas il doit se réhabituer à ce nouveau monde car pour lui, rien n'existe plus en dehors. Les prisonniers d'Auschwitz sont témoins:

The feeling of lifelessness was intensified by other causes: in time, it was the limitlessness of the term of imprisonment which was acutely felt; in

space, the narrow limits of the prison. Anything outside of the barbed wire became remote —out of reach and, in a way, unreal (Frankl, 1959: 71).

Sans doute, Mme Meursault aurait-elle exprimé les mêmes sentiments à l'égard de l'asile. En dehors de l'institution, elle ne trouvait plus sa place, donc elle a recommencé sa vie où elle était; c'est-à-dire parmi les siens à l'asile. A la fin de l'histoire, cette révélation s'est présentée à l'esprit de Meursault. Sa mère avait appris à faire de nouvelles habitudes.

Dans les premiers jours où elle était à l'asile, elle pleurait souvent. Mais c'était à cause de l'habitude. Au bout de quelques mois, elle aurait pleuré si on l'avait retirée de l'asile. Toujours à cause de l'habitude. (Camus, 1955: 23).

Meursault veut porter l'importance de l'habitude à l'attention de son lecteur. Cette idée devient l'un de plusieurs leit-motifs dans sa narration. Le peu qui nous est dévoilé sur Mme Meursault nous porte à croire qu'elle était heureuse dans ce refuge en dépit des mesures quasi-pénitentiaires employées pour la sauvegarder. Son bonheur était un effet direct de l'habitude. En effet, c'était sa capacité d'absorber le choc du changement brusque et de vite s'habituer à la vie dans l'asile qui fait d'elle un anti-prisonnier. Pour être vrai prisonnier, il faut d'abord s'opposer consciemment à la restriction de la liberté ou du traitement injuste. Dans le cas de Mme Meursault, elle a sans doute trouvé l'asile d'abord comme une prison; ensuite comme un nouveau monde à découvrir. Comme elle répétait souvent à son fils «...qu'on finissait par s'habituer à tout» (Camus, 1955: 97).

Nous voyons toujours la mise en place de la psychologie pénale dans l'enterrement de la mère. En prenant charge de l'enterrement de Mme Meursault, le directeur a complètement exclu les souhaits du fils et l'a enterrée selon les règlements de l'Etat, c'est-à-dire religieusement. Bien que le directeur prétende que c'était le désir de Mme Meursault d'être enterrée religieusement:

Un dernier mot: votre mère a, paraît-il, exprimé souvent à ses compagnons le désir d'être enterrée religieusement. J'ai pris sur moi de faire le nécessaire. Mais je voulais vous en informer (Camus, 1955: 24).

Meursault doute de la véracité de cette requête:

Maman sans être athée, n'avait jamais pensé de son vivant à la religion. (Camus, 1955: 24).

Ça se voit que dans la vie ou dans la mort, Mme Meursault était la prisonnière de l'Etat. De son vivant, on lui avait enlevé ses droits. Dans la mort, on avait fait de même en l'enterrant selon les règlements de l'Etat. Dans le processus, Meursault

est informé, après coup, des mesures prises pour la veille aussi bien que pour l'enterrement. Il joue son rôle en tant que témoin familial comme un pion dans un jeu d'échecs. Il en est vite dispensé. Ici, notre but est de signaler combien l'asile était un lieu à part, un monde impénétrable où on ne se gênait pas de désacraliser la relation la plus sacrée, celle d'une mère et de son enfant, pour accomplir sa tâche. Pendant l'enterrement, tout marchait comme les mécanismes d'une montre. Mme Meursault était considérée comme une autre prisonnière morte; on l'enterrait comme tous les autres. Après tout, n'était-ce pas son travail de se défaire des invalides? C'était un autre condamné à mort de moins.

En passant, Meursault n'oublie pas de commenter sur le concierge qui ne se voyait pas en tant que pensionnaire. Dans ce bref dialogue, la question de perception se dévoile et nous avons une meilleure idée du rapport qui existait entre les pensionnaires et l'administration. Ce vieillard s'est révolté parce que Meursault l'avait appelé «pensionnaire», mais lui il a dû entendre «prisonnier» à sa place. Sa réponse abrupte témoigne de la vexation qu'il a dû sentir et elle indique la distinction que cet homme, du même âge que les autres, voulait faire entre lui-même et eux. Eux, c'étaient les invalides condamnés à mort; lui, c'était un employé valable de l'administration. Bien que la différence ne soit qu'une question de perception, elle était extrêmement importante pour le concierge. Il voulait que Meursault sache qu'il n'était pas pensionnaire (prisonnier) comme les autres.

Dans la petite morgue, il m'a appris qu'il était entré à l'asile comme indigent. Comme il se sentait valide, il s'était proposé pour cette place de concierge. Je lui ai fait remarquer qu'en somme il était un pensionnaire. Il m'a dit que non. J'avais été frappé par la façon qu'il avait de dire: «ils», «les autres», et plus rarement «les vieux», en parlant des pensionnaires dont certains n'étaient pas plus âgés que lui (Camus, 1955: 26).

Meursault termine ce commentaire d'une façon ironique en se moquant de la fonction du bonhomme:

[...] Mais naturellement, ce n'était pas la même chose. Lui était concierge, et, dans une certaine mesure, il avait des droits sur eux (Camus, 1955: 24).

L'idée d'avoir «des droits sur eux» renforce encore une fois le rapport géôlier-prisonnier. Un employé d'asile est censé aider, servir les pensionnaires, mais nous apprenons par le langage du narrateur que cet employé commande. Il contrôle les invalides, les gens qui ont des droits limités.

Tout au long du récit, il devient de plus en plus évident que Meursault change sa perception à l'égard de l'asile. Après sa conversation avec le directeur, il se rend vite compte qu'il n'est pas seulement dans un asile, mais dans une institution où une stricte conformité aux règles est exigée. Comme il était étranger, à ce nouveau

monde, il se sentait mal à l'aise et se comportait gauchement. Il questionnait chacune de ses actions de peur de violer une règle, de ne pas conformer à la norme. Lui aussi, il commence à se sentir prisonnier.

On l'a couverte, (la mère) mais je dois dévisser la bière pour que vous puissiez la voir. Il s'approchait de la bière, quand je l'ai arrêté. Il m'a dit: «Vous ne voulez pas?» J'ai répondu: «Non». Il s'est interrompu et j'étais gêné parce que je sentais que je n'aurais pas dû dire cela (Camus, 1955: 24-25).

J'ai bu. J'ai eu alors envie de fumer. Mais j'ai hésité parce que je ne savais pas si je pouvais le faire devant maman (Camus, 1955: 26).

Cette sensation s'est manifestée aussi par son manque subit de naturel devant les douze veilleurs. Ces gens qui sont venus veiller le corps de Mme Meursault ont achevé par le mettre sur la défense. Il avait du mal à croire à la réalité de ces gens qui sont entrés avec une subtilité étonnante. Ici, sa façade naturelle s'écroule et il se croit jugé au lieu d'être plaint.

[...] Ce qui me frappait dans leurs visages, c'est que je ne voyais pas leurs yeux, mais seulement une lueur sans éclat au milieu d'un nid de rides. Lorsqu'ils se sont assis, la plupart m'ont regardé et ont hoché la tête avec gêne, les lèvres toutes mangées par leur bouche sans dents, sans que je puisse savoir s'ils me saluaient ou s'il s'agissait d'un tic. Je crois plutôt qu'ils me saluaient. C'est à ce moment que je me suis aperçu qu'ils étaient tous assis en face de moi à dodeliner de la tête, autour du concierge. J'ai eu un moment l'impression ridicule qu'ils étaient là pour me juger (Camus, 1955: 28).

Il paraît dans la description du petit jury que Meursault sauvegardait l'anonymité des douze. Bien qu'ils ne les connaissent pas de nom, leurs visages, tous uni-formes, se prêtent à une allure objective qui est nécessaire dans un procès. Son sentiment de culpabilité provient du fait qu'il est conscient de l'effet de son honnêteté sur les autres. Dans cette échange muette entre le jugement et la culpabilité nous avons l'engendrement d'une mentalité dans laquelle Meursault, l'innocent à cette époque, se sent prisonnier. Encore une fois, voyons-nous la pénétration de la façade naturelle dans le silence absolu des veilleurs.

Nous sommes restés un long moment ainsi. Les soupirs et les sanglots de la femme se faisaient plus rares. Elle reniflait beaucoup. Elle s'est tue enfin. Je n'avais plus sommeil, mais j'étais fatigué et les reins me faisaient mal. A présent c'était le silence de tous qui m'était pénible (Camus, 1955: 29).

Le motif de l'emprisonnement se voit également dans le langage employé par le concierge. Encore une fois, il faut interpréter le sens dans le contexte du motif. Quand le concierge a dit à Meursault: «Vous savez, les amis de votre mère vont

venir la veiller aussi. C'est la coutume...» (Camus, 1955: 27), une interprétation plus exacte se lirait: «Vous savez, les autres pensionnaires viendront veiller le corps. C'est la loi». Cette réalisation se dévoile à mesure qu'on lit la suite de la narration. En dépit de leur obligation, les autres pensionnaires n'arrivent pas à masquer leur indifférence. A l'exception d'une dame, que nous apprenons encore par la suite, elle était comme pleureuse, les douze membres du jury n'ont point réagi. On a l'impression que le directeur avait choisi un comité de veille et que ces gens étaient là pour satisfaire à cette fonction.

C'est à ce moment que les amis de maman sont entrés. Ils étaient en tout une douzaine, et ils glissaient en silence dans cette lumière aveuglante. Ils se sont assis sans qu'aucune chaise ne grinçât. Je les voyais comme je n'ai jamais vu personne et pas un détail de leurs visages ou de leurs habits ne m'échappait...

Peu après, une des femmes s'est mise à pleurer. Elle était au second rang, cachée par une des compagnes et je la voyais mal. Elle pleurait à petits cris, régulièrement: il me semblait qu'elle ne s'arrêterait jamais. Les autres avaient l'air de ne pas l'entendre. Ils étaient affaissés, mornes et silencieux. Ils regardaient la bière, ou leur canne, ou n'importe quoi, mais il ne regardaient que cela. La femme pleurait toujours... Après un assez long moment, il m'a renseigné sans me regarder: «Elle était très liée à Madame votre mère. Elle a dit que c'était sa seule amie ici et que maintenant elle n'a plus personne».

Ils ne s'en apercevaient pas tant ils étaient absorbés dans leurs pensées. J'avais l'impression que cette morte, couchée au milieu d'eux, ne signifiait rien à leurs yeux...

Je me souviens qu'à un moment j'ai ouvert les yeux et j'ai vu que les vieillards dormaient tassés sur eux-mêmes, à l'exception d'un seul qui, le menton sur le dos de ses mains agrippées à sa canne, me regardait fixement comme s'il n'attendait que mon réveil (Camus, 1955: 27-29).

Encore plus loin, il faut interpréter les mots du directeur dans le contexte de l'emprisonnement pour avoir le plein sens. Juste avant l'enterrement, il avise Meursault que les pensionnaires n'ont pas la permission d'assister à la cérémonie. «C'est une question d'humanité» a-t-il remarqué. Encore une précision est nécessaire pour que nous comprenions que l'avancement de l'âge et l'imminence de la mort fait de l'enterrement un souvenir trop pénible pour les autres pensionnaires. Comme les condamnés à mort, ils savent que la fin est proche. Cette expression d'humanité se lie à une autre précédente qui exprime la même idée. Par la bouche du directeur, nous apprenons qu'il est difficile de contrôler les pensionnaires (prisonniers) quand ils voient mourir un autre.

«Chaque fois qu'un pensionnaire meurt, les autres sont nerveux pendant deux ou trois jours. Et ça rend le service difficile». Nous avons traversé une

cour où il y avait beaucoup de vieillards, bavardant par petits groupes. Ils se taisaient quand nous passions. Et derrière nous, les conversations reprenaient (Camus, 1955: 24).

Comme si le directeur était responsable de les exécuter, les pensionnaires ne disent mot en sa présence. Ici, les occupants ressemblent plus aux prisonniers qu'aux pensionnaires. Nous apprenons aussi que tous les genres d'autorisation devaient être approuvés par le directeur. Dans le cas de M. Perez, le directeur a dû lui accorder l'autorisation de suivre le convoi. Dans un lieu libre, de telles autorisations ne seraient pas nécessaires.

Mais en l'espèce, il avait accordé l'autorisation de suivre le convoi à un vieil ami de maman: «Thomas Pérez». Ici, le directeur a souri. Il m'a dit: «Vous comprenez, c'est un sentiment un peu puéril. Mais lui et votre mère ne se quittaient guère». A l'asile, on les plaisantait, on disait à Pérez: «C'est votre fiancée». Lui riait. Ça leur faisait plaisir (Camus, 1955: 31).

L'idée d'autorisation convient aux éléments dont consiste la psychologie pénale. Pour retenir les gens contre leur volonté, il faut établir un rapport disciplinaire. Dans l'asile, les pensionnaires étaient très conscients de leur place subordonnée, mais comme l'infirmière a dit et Meursault répétera plus tard: «Il n'y avait pas d'issue» (Camus, 1955: 35).

On leur avait donné la sentence de mort en les y admettant et ils attendaient à tour de rôle la fin imminente.

Nous avons vu, par le langage et les actions des personnages, comment la perception de l'asile a été changée. Ce lieu calme et paisible s'est transformé en prison. L'hierarchie intacte, on voit les pensionnaires comme des prisonniers débilés qui attendent la mort avec beaucoup d'effroi. Dans cette institution, tous leurs droits ont été confisqués et le ressentiment qu'ils rumaient ne servait à rien. Le directeur, celui chargé de surveiller ces vieillards, a exécuté sa fonction d'une façon autoritaire. Non seulement avait-il des droits sur les pensionnaires dans la vie, mais il s'est permis certaines libertés dans la mort. La psychologie pénale présentée à l'asile servait d'élément pivotant qui a transformé cette institution sociale en institution pénale. Bref, la liberté des innocents avait été supprimée.

II. Salamano et son chien

En passant un oeil scrutateur sur la relation entre Salamano et son chien, nous découvrons que, loin d'être une amitié, c'était un rapport analogue à un geôlier et son prisonnier; c'est-à-dire que c'était un emprisonnement. Le maître a complètement violé le respect mutuel inhérent dans les amitiés en battant et insultant

régulièrement la bête. Au cours de huit ans, la chambre où ils co-habitaient est devenue un donjon de terreur au lieu d'un refuge paisible. Salamano s'est permis la violence sans bornes qui produisait un effet à la fois physique et mentale. Bref, il a restreint la liberté et a réduit la qualité de vie de l'animal.

Au départ, on peut supposer qu'une camaraderie existait entre Salamano et l'épagneul. À la mort de sa femme, Salamano avait sollicité l'amitié de l'animal pour remplir un vide dans sa vie: «Quand elle est morte, il s'était senti seul. Alors il avait demandé un chien à un camarade d'atelier et il avait eu celui-là très jeune» (Camus, 1955: 65). Quand l'animal était jeune, nous apprenons que Salamano s'occupait méticuleusement de l'hygiène de son petit ami. Il prenait la peine de soigner la maladie de peau dont souffrait terriblement la bête: «Tous les soirs et tous les matins, depuis que le chien avait eu cette maladie de peau, Salamano le passait à la pommade» (Camus, 1955: 66). Mais en regardant d'un oeil analytique la description du chien que Meursault a donnée au commencement du récit, nous pouvons déduire que ces jours de soins méticuleux sont loin dans le passé. Les plaques et les croûtes brunes témoignent de la maltraitance sanitaire dont il était éventuellement victime. Aussi, n'est-ce pas logique d'assumer que si le vieux l'avait soigné si religieusement pendant huit ans, l'animal serait guéri?

Il y a huit ans qu'on les voit ensemble. L'épagneul a une maladie de peau, le rouge, je crois, qui lui fait perdre presque tous ses poils et qui le couvre de plaques et de croûtes brunes (Camus, 1955: 46).

L'évidence nous porte à croire que cet abus, autant que les autres à suivre, était à cause de la vieillesse de l'animal qui, sans doute, rappelait au vieux sa propre condition débile. Comme tant d'autres personnages camusiens, celui-ci, se sentant hanté par la mort, voulait détourner de sa vue tout souvenir de l'inévitable qu'incarnait la bête. À son insu, il l'emprisonnait: «Mais selon lui, sa vraie maladie, c'était la vieillesse, et la vieillesse ne se guérit pas» (Camus, 1955: 66).

Sans chercher loin, nous pouvons voir le ressentiment que Salamano a manifesté pour la mort imminente. Il est évident que lui-même se sentait coincé par le temps qui le poussait rapidement vers le précipice de la vie. Par conséquent, il s'est vu en tant que prisonnier temporel. Une analyse de près révèle que ce vieillard, qui ressemblait tant à son chien, se révoltait contre son emprisonnement en transposant sa haine et ses appréhensions dans cette relation. L'épagneul a dû supporter les abus physiques et psychologiques sans secours comme un captif pendant presque huit ans.

La manifestation flagrante de sa furie intérieure se dévoilait clairement dans le traitement quotidien de l'animal. Après très peu de provocation et quelquefois sans aucune provocation, Salamano le rouait de coups et s'en abusait verbalement. Il faut interpréter l'excès du châtement en tant qu'abus du pouvoir. Bien que, du point de vue du maître, ces battements ne soient que des corrections pour «son

mauvais caractère», il faut essayer d'imaginer la correction de l'optique de l'animal qui en était terrifié.

On peut les voir le long de la rue de Lyon, le chien tirant l'homme jusqu'à ce que le vieux Salamano bute. Il bat son chien alors et il l'insulte. Le chien rampe de frayeur et se laisse traîner. À ce moment, c'est au vieux de le tirer. Quand le chien a oublié, il entraîne de nouveau son maître et il est de nouveau battu et insulté (Camus, 1955: 46).

La position suppliante de l'animal fait penser à une esclave plié en deux afin de se protéger contre le fouet de son maître. Quoiqu'il existe des différences significatives entre un esclave et un prisonnier, ici, nous allons les classer ensemble sous la même rubrique de «captifs». N'étant pas un animal raisonnable, le chien est confus à l'égard de la façon dont il devrait se comporter. Toutes ses actions sont condamnées pareillement. Son état ultime se rapproche bien de celui d'un esclave battu. En outre, cet abus était régulier: «C'est ainsi tous les jours» (Camus, 1955: 46).

La bête était obligé de supporter d'autres méchancetés qui dépassent les bornes de la sensibilité. D'une façon mesurée et continue, Salamano imposait sa dominance physique en ne pas lui permettant de faire un appel de nature sans le terroriser. Il a probablement employé ce besoin nécessaire et naturel de la vie contre l'animal pour subjuger sa volonté.

Quand le chien veut uriner, le vieux ne lui en laisse le temps et il le tire, l'épagueul semant derrière lui une traînée de petites gouttes (Camus, 1955: 46).

Afin de bien saisir l'irrationalité de cet acte autant que l'insensibilité du maître-géôlier, il faut se rappeler que l'objectif des promenades était de laisser uriner le chien. En sortant l'animal, il accordait son autorisation de faire un appel de nature, mais il la retirait pendant que la bête était en voie d'exécution. Encore une fois voyons-nous de l'optique de l'animal le dédain complet pour son droit d'existence libre. Suivant la même piste irrationnelle, le vieux se réservait le plaisir de l'assommer s'il faisait dans la chambre: «Si par hasard le chien fait dans la chambre, alors il en est battu» (Camus, 1955: 46).

Le jeu dont nous sommes témoins ici se qualifie purement et simplement de torture. Non seulement est-ce d'une nature physique, mais elle a aussi une face psychologique. Si elles se faisaient consciemment ou pas, les actions du vieux maître ont engendré une psychologie pareille à celle employée dans un pénitencier. Cependant, tandis que les actions d'un vrai géôlier sont mises en pratique afin de transformer le caractère déviant d'un détenu, ici Salamano s'en sert comme un châtiment qui se serait perpétué si l'animal ne s'était pas échappé.

Nous devons reconnaître en synthétisant les actions anormales du maître que ce dernier créait une relation basée sur un seul élément psychologique —la terreur.

Même entre êtres pensants et non-pensants il peut y exister une amitié établie sur un respect mutuel, mais Salamano abuse de sa supériorité physique réduisant ainsi son petit ami à un prisonnier. Les battements excessifs, les insultes impromptues, les coups violents de la laisse se sont prêtés à la création de cette mentalité.

Quand le chien a oublié, il traîne de nouveau son maître et il est de nouveau battu et insulté. Alors, ils restent tous les deux sur le trottoir et ils se regardent, le chien avec terreur, l'homme avec haine. C'est ainsi tous les jours (Camus, 1955: 46).

Cette routine, pratiquée quotidiennement, a fini par renforcer la psychologie pénale. Le maître avait changé les sorties en répétitions disciplinaires qui s'exécutaient aux mêmes heures tous les jours. Le respect de cet itinéraire rivale la discipline trouvée dans un pénitencier.

Deux fois par jour, à onze heures et à six heures, le vieux mène son chien promener. Depuis huit ans, ils n'ont pas changé leur itinéraire (Camus, 1955: 46).

L'emploi du temps est un vieil héritage. Les communautés monastiques en avaient sans doute suggéré le modèle strict. Il s'était vite diffusé. Ses trois grands procédés —établir des scansion, contraindre à des occupations déterminées, régler les cycles de répétitions— se sont retrouvés très tôt dans les collèges, les ateliers, les hôpitaux (Foucault, 1975: 151).

Pour combler l'avantage psychologique, le chien était également un prisonnier du temps. Son emprisonnement, étant pour un temps indéfini, a dû l'abattre moralement. Sans secours, son sort n'était déterminé que soit par la volonté du maître-géolier, qui n'avait aucune intention de le lâcher, soit par une évasion qu'il a finalement réussie.

Bien que le récit ne soit pas replet de détails concernant leur relation dans la chambre, le lecteur est censé remplir les blancs en déduisant que les mêmes abus exécutés à l'extérieur se pratiquaient à l'intérieur. La chambre représente la limitation spatiale où le chien a dû passer la plupart de sa vie. En dehors des quelques minutes de sortie à six heures et à onze heures, la petite créature était enclose là-dedans avec son vieux maître. Tandis que cette existence quotidienne peut convenir à l'espèce animale, le sens du mot «chambre» est considérablement altéré lorsque la terreur y règne. C'est cet élément qui transforme ce lieu de refuge en cellule.

D'après Bachelard, la maison n'est pas belle par son actualité mais par la primitivité qu'elle évoque. Toutes les dialectiques de la vie qui se sont réalisées dans cet espace vital permettent à l'habitant de vivre la maison dans sa virtualité par la pensée et les songes au moment voulu de l'avenir.

Car la maison est notre coin du monde. Elle est—on l’a souvent dit—notre premier univers. Elle est vraiment un cosmos. Un cosmos dans toute l’acception du terme. Vue intimement, la plus humble demeure n’est-elle pas belle? Les écrivains de «l’humble logis» évoquent souvent cet élément de la poétique de l’espace. Mais cette évocation est bien trop succincte. Ayant peu à décrire dans l’humble logis, ils n’y séjournent guère. Ils caractérisent l’humble logis en son actualité, sans en vivre vraiment la primitivité qui appartient à tous, riches ou pauvres, s’ils acceptent de rêver (Foucault, 1975: 151).

Même si un animal était capable de ses exploits cognitifs, il serait fort douteux que cet espace vital ait pu évoquer un sentiment d’esthétique paisible. La demeure de Salamano aurait complètement neutralisé cette idée proustienne de la maison. Au lieu de revivre la tranquillité du logis, ce petit prisonnier se serait constamment souvenu des abus desquels il ne pouvait pas s’échapper.

Dans cette relation, nous avons vu la desintégration d’une amitié et l’établissement d’un emprisonnement. L’appartement, qui devait être un abri tranquille et paisible, a fini par être une cellule de terreur. Salamano, qui devait être son maître-compagnon, est devenu son maître-gêolier. Il n’était pas à plaire, mais à craindre. À cause des détours spatial et temporel, l’épagueul était obligé de vivre comme un prisonnier. L’encaissement de l’abus, dont il était victime, faisait partie de sa routine quotidienne jusqu’à son évasion.

Il faut signaler que la disparition de l’animal avait complètement dévasté son maître, le jetant dans un état de frustration:

J’étais accroupi sur mon lit et Salamano s’était assis sur une chaise devant la table. Il me faisait face et il avait ses deux mains sur ses genoux. Il avait gardé son vieux feutre. Il mâchonnait des bouts de phrases sous sa mâchoire jaunie (Camus, 1955: 65).

La supériorité, à laquelle il s’était habitué, était tout à coup neutralisée. Encore pire, elle était dépassée parce que l’animal avait réussi à esquiver l’abus et à obtenir sa propre liberté. La frustration de Salamano s’aligne parfaitement avec celle des interrogateurs de Meursault. La furie de sa colère n’avait plus de victime. Quand il tirait sur la laisse, il n’y avait plus de résistance. Quand il crachait des injures, il n’y avait plus de terreur à nourrir son appétit insatiable de méchanceté. La résistance du chien, qui est devenue la raison d’être du maître, était dissoute quand l’animal a disparu. La tension de l’autre bout de la laisse était dissipée, laissant le gêolier seulement avec le souvenir de sa supériorité, un souvenir qui détruit.

Il faut considérer l’épagueul comme un anti-prisonnier aussi à cause de la vie stoïque qu’il était obligé de mener et de l’abus qu’il a encaissé pendant son incarcération. Sa disparition, fût-ce une vraie évasion ou la mort, a produit le même effet sur son maître que la nonchalance de Meursault a produit sur le jury. Ça

détruit le jeu psychologique en défiant la logique. Comme Mme Meursault et son fils, le chien voulait probablement jouer à recommencer.

III. Meursault en prison

Dans la deuxième partie où Meursault se trouve incarcéré, nous trouvons que la prison, au lieu d'être un lieu de punition pour un prisonnier, finit par être un laboratoire où un «homme» incarcéré est observé à fond. Nous ne sommes pas pris au dépourvu car les réformes faites dans le système pénal au XIX^e siècle ont fait de l'âme le sujet de concentration.

Depuis que le Moyen Âge avait construit, non sans difficulté et lenteur, la grande procédure de l'enquête, juger, c'était établir la vérité du crime, c'était déterminer son auteur, c'était lui appliquer une sanction légale. Connaissance de l'infraction, connaissance du responsable, connaissance de la loi, trois conditions qui permettaient de fonder en vérité un jugement. Or voilà qu'au cours du jugement pénal se trouve inscrite maintenant une tout autre question de vérité. Non plus simplement: «Le fait est-il établi et est-il délictueux?» Mais aussi: «Qu'est-ce donc que ce fait, qu'est-ce que cette violence ou ce meurtre? A quel niveau ou dans quel champ de réalité l'inscrire? Fantasme, réaction psychotique, épisode délirant, perversité?» Non plus simplement: «Qui en est l'auteur?» Mais: «Comment assigner le processus causal qui l'a produit? Où en est, dans l'auteur lui-même, l'origine? Instance, inconscient, milieu, hérédité?» Mais: «Quelle mesure prendre qui soit la plus appropriée? Comment prévoir l'évolution du sujet? De quelle manière sera-t-il le plus sûrement corrigé?» Tout un ensemble de jugements appréciatifs, diagnostiques, pronostiques, normatifs, concernant l'individu criminel sont venus se loger dans l'armature du jugement pénal (Foucault, 1975: 24).

Dans la deuxième partie, le lecteur est plongé dans une analyse psychologique du personnage. Le récit ne se prête pas à une lecture d'identification où le lecteur ressent l'angoisse et la douleur qu'éprouve le prisonnier dans cette condition. Au contraire, le lecteur, tout comme les interrogateurs, veut disséquer également le caractère de ce meurtrier afin de savoir le mobile de l'acte insensé de la première partie. Puisque Meursault confesse au crime, il ne reste que découvrir le pourquoi pour pouvoir le juger. C'est pour cette raison que nous voyons ce lieu de détention plus comme un laboratoire que comme une prison. Comme un psychologue, nous mettons de côté le physique (le corps) pour concentrer nos efforts sur le psychologique (l'âme). Pendant les interrogatoires, dans la cellule et au cours du procès, Meursault est constamment observé. Après tant d'observations, nous n'y avons trouvé qu'un homme: rien de plus, rien de moins.

Nous découvrons aussi le portrait parfait d'un anti-prisonnier. Cette mentalité n'était guère l'invention, ni la création d'un philosophe, mais un trait héréditaire que Meursault a acquis de sa mère. En prison, Meursault réussit à surmonter l'horreur du donjon en s'adaptant à la condition de la même façon que sa mère qui aurait autrement souffert à l'asile. Il faut signaler pourtant que cette évasion de la punition est en partie due à sa perception du monde.

Meursault serait classé comme existentialiste. Sa vue du monde, s'arrêtant à la connaissance humaine, exclue le concept de la dualité de l'homme. C'est pour cette raison qu'il lui est facile de se réfugier en soi, tellement il a réduit la définition conventionnelle de l'être humain. Par conséquent, Meursault s'échappe de la souffrance et de l'angoisse que la restriction de la liberté produit sur les autres. L'élimination par la mécanique était le seul moyen de punir celui qui refusait de penser comme les autres. Au cours de la narration, nous croyons d'abord lire l'histoire d'un prisonnier, mais il s'en faut très peu pour que nous apprenions que le même homme libre de la première partie narre encore. Afin de suivre ce raisonnement, il est important de se rendre compte de la dichotomie entre la perception et la réalité de l'emprisonnement par Meursault, car il avait du mal à se voir comme prisonnier quoique cette condition soit évidente au lecteur. Le changement de caractère qui accompagne normalement l'incarcération n'est pas présent non plus malgré le changement de lieux.

L'arrestation de Meursault semble se prêter à la création d'un jeu légal où les représentants de la société essaient de séduire le personnage principal à jouer son rôle assigné de prisonnier, mais ce dernier refuse de compromettre son intégrité. Quoiqu'on ne réussisse pas à l'engager dans ce monde artificiel, le lecteur de sa part en tant qu'observateur ne peut que se laisser prendre. Après la première lecture, nous finissons par juger le «prisonnier» sans jamais pénétrer «l'homme», cependant, en examinant de près la narration, nous découvrons que Meursault est, en effet, coupable du crime, mais il n'est pas sans cœur. Il était victime d'une force qui le dépassait —la chaleur et la brillance du soleil et du sable.

En suivant la chronologie du récit de cette partie, nous découvrons peu à peu que Meursault n'est point affecté par l'horreur du donjon, mais son intérêt se pique par la curiosité des interrogateurs à l'égard de son passé. Il n'y a pas la moindre allusion aux mesures punitives prises pendant tout son séjour en prison. Il ne consacre même pas une phrase au sujet de son traitement physique, mais il relate le processus par lequel on cherchait à le connaître; cependant, à mesure que nous suivons le récit, il devient de plus en plus évident que le système légal s'intéressait à Meursault le criminel et pas à Meursault l'homme.

L'approche scientifique se voit dès le premier paragraphe. Comme si Meursault était le sujet d'une expérience, on s'y est pris en l'identifiant d'abord, ensuite on est passé à l'examen visuel.

Tout de suite après mon arrestation, j'ai été interrogé plusieurs fois. Mais il s'agissait d'interrogatoires d'identité qui n'ont pas duré longtemps... Huit jours après, le juge d'instruction, au contraire, m'a regardé avec curiosité. Mais pour commencer, il m'a seulement demandé mon nom et mon adresse, ma profession, la date et le lieu de ma naissance (Camus, 1955: 83).

Au cours des interrogatoires, la dialectique regarder-voir se montre de prime importance parce qu'elle met en relief la distinction entre la perception et la réalité. Cette distinction touche réellement au coeur du malentendu, mais les interrogateurs, aveuglés par le processus légal, n'arrivent jamais à s'en apercevoir. En entrant dans la prison, Meursault ne s'était pas rendu compte non plus du changement. Au départ, le sujet, Meursault, était convaincu que le juge d'instruction, son avocat et le procureur voyant en lui un «homme» lorsqu'ils le regardaient. Après tout, c'est ce qu'il voyait en eux:

Après notre conversation, au contraire, je l'ai regardé et j'ai vu *un homme* aux traits fins, aux yeux bleus enfoncés, grand, avec une longue moustache grise et d'abondants cheveux presque blancs. Il m'a paru très raisonnable et, somme toute, sympathique, malgré quelques tics nerveux qui lui tiraient la bouche (Camus, 1955: 84).

Le lendemain, un avocat est venu me voir à la prison. Il était petit et rond, assez jeune, les cheveux soigneusement collés (Camus, 1955: 84).

Sa préoccupation avec les qualificatifs humains (aux yeux bleus enfoncés, grand, petit, rond, assez jeune) nous révèle l'optique par laquelle Meursault voyait la vie. Ce personnage ne s'intéressait pas aux banalités de la vie, telles que les titres, la mobilité sociale, et les définitions superficielles de succès. Nous apprenons cela au début du récit quand il refuse, en effet, un meilleur poste à un bureau à Paris, la ville de rêves de tous les Algériens.

Peu après, le patron m'a fait appeler et sur le moment j'ai été ennuyé parce que j'ai pensé qu'il allait me dire de moins téléphoner et de mieux travailler. Ce n'était pas cela du tout. Il m'a déclaré qu'il allait me parler d'un projet encore très vague. Il voulait seulement avoir mon avis sur la question. Il avait l'intention d'installer un bureau à Paris qui traiterait ses affaires sur la place, et directement, avec les grandes compagnies et il voulait savoir si j'étais disposé à y aller. Cela me permettrait de vivre à Paris et aussi de voyager une partie de l'année. «Vous êtes jeune, et il me semble que c'est une vie qui doit vous plaire». J'ai dit que oui mais que dans le fond cela m'était égal. Il m'a demandé alors si je n'étais pas intéressé par un changement de vie. J'ai répondu qu'on ne changeait jamais de vie, qu'en tout cas toutes se valaient et que la mienne ici ne me déplaisait pas du tout. Il a eu l'air mécontent, m'a dit que je répondais toujours à côté, que je n'avais pas d'ambition

et que cela était désastreux dans les affaires. Je suis retourné travailler alors. J'aurais préféré ne pas le mécontenter, mais je ne voyais pas de raison pour changer ma vie. En y réfléchissant bien, je n'étais pas malheureux. Quand j'étais étudiant, j'avais beaucoup d'ambition de ce genre. Mais quand j'ai dû abandonner mes études, j'ai très vite compris que tout cela était sans importance réelle (Camus, 1955: 61-62).

Il s'intéressait à l'être humain. Il réussissait sans effort à percer le masque social et à pénétrer jusqu'à l'humanité. Pour lui, tout le monde était d'abord un être humain dans toute l'étendue de sa complexité. Même l'Arabe qu'il avait tué se qualifiait d'homme d'abord: «En sortant, j'allais même lui (au juge d'instruction) tendre la main, mais je me suis souvenu à temps que j'avais tué *un homme*» (Camus, 1955: 84).

Son respect pour l'humanité n'était guère mutuel bien que l'objectif de l'interrogatoire fût de découvrir l'auteur du crime (un homme). La rupture se voit d'abord dans la première conversation avec son avocat. Au lieu de causer avec son client afin de le connaître, l'avocat le fait comprendre qu'il le connaît par le dossier. «Il a posé sur mon lit la serviette qu'il portait sous le bras, s'est présenté et m'a dit qu'il avait étudié mon dossier» (Camus, 1955: 84).

Tout de suite, le parallèle entre Meursault en prison et sa mère à l'asile saute aux yeux. À son insu, il avait été réduit à un dossier comme elle. Ici, entre les murs muets de la cellule, il se laisse étudier comme sujet d'une expérience par celui qui s'y intéresse. Ce n'est vraiment pas qu'il est indifférent à l'égard de la vie, ni de son cas, mais il est dépassé par le processus légal qui entreprend de prouver ce qui est clair et simple. À cause de sa fausse perception des événements, il est surpris par les questions insensibles de l'avocat qui entraine «dans le vif du sujet».

Cette question m'a beaucoup étonné et il me semblait que j'aurais été très gêné si j'avais eu à la poser (Camus, 1955: 85).

Croyant toujours qu'on le voyait en tant qu'homme, Meursault exprime le tourment qu'il éprouve par le regard de l'avocat après avoir refusé de lui permettre de mentir pour lui: «Il m'a regardé d'une façon bizarre, comme si je lui inspirais un peu de dégoût» (Camus, 1955: 85).

Fatigué par les questions et sensible au dégoût qu'il inspirait aux autres, Meursault voulait réduire leur travail à très peu de choses tout comme un Julien Sorel. Il voulait tout simplement déclarer son humanité afin d'éclaircir ce malentendu. Il n'est toujours pas conscient de l'existence du jeu social auquel il ne participe pas. Il croit que son courage et son honnêteté se trouvent en tout le monde: «J'avais le désir de lui affirmer que j'étais comme tout le monde. Mais tout cela, au fond, n'avait pas grande utilité et j'y ai renoncé par paresse» (Camus, 1955: 85).

La distinction entre la perception et la réalité est le mieux illustrée quand le juge d'instruction a interrogé le sujet sous la «lumièrre à peine tamisée». Pendant que le

greffier enregistrait l'interrogatoire, sur sa machine, le juge a déclaré à Meursault le prisonnier «Ce qui m'intéresse, c'est vous». Lorsque ses mots arrivent à Meursault l'homme, il les comprend d'une façon littérale et encore une fois, il déclare qu'il est «comme tout le monde». Mais ce qui nous intéresse dans cette échange de mots, c'est l'action du greffier qui s'est trompé de touches.

Sans transition, il m'a demandé si j'aimais maman. J'ai dit: «Oui, comme tout le monde» et le greffier qui tapait régulièrement sur sa machine, a dû se tromper de touches, car il s'est embarrassé et a été obligé de revenir en arrière (Camus, 1955: 87).

Encore une fois, avons-nous vu que Meursault croyait réellement qu'on le voyait en tant qu'être humain comme il les voyait. Ici, il était évident que le greffier, qui exprimait les sentiments de tous ceux du côté du système légal, croyait que Meursault assassin n'était pas capable de sentiments humains parce qu'il avait déjà tapé une réponse négative à la question concernant son amour pour sa mère.

Il est important de signaler que cette transition de perception s'est faite au moment même de l'arrestation de Meursault. Il est vrai qu'avant son acte meurtrier, on trouvait en Meursault un «homme» curieux. Son comportement inconventionnel choquait Marie qui voulait se marier avec lui:

«Pourquoi m'épouser alors?» a-t-elle dit. Je lui ai expliqué que cela n'avait aucune importance et que si elle le désirait, nous pouvions nous marier. D'ailleurs, c'était elle qui le demandait et moi je me contentais de dire oui. Elle a observé que le mariage était une chose grave. J'ai répondu: «Non». Elle s'est tue un moment et m'a regardé en silence. Puis elle a parlé. Elle voulait simplement savoir si j'aurais accepté la même proposition venant d'une autre femme, à qui je serais attaché de la même façon. J'ai dit «Naturellement». Elle s'est demandé alors si elle m'aimait et moi, je ne pouvais rien savoir sur ce point. Après un autre moment de silence, elle a murmuré que j'étais bizarre, qu'elle m'aimait sans doute à cause de cela mais que peut-être un jour je la dégoûterais pour les mêmes raisons (Camus, 1955: 63).

Quand il est devenu prisonnier, la société, à part ceux qui avait de l'affection pour lui, a cessé de reconnaître son humanité. On l'a traité comme le sujet d'une expérience à son insu. A leurs yeux, il n'était plus «homme» mais «criminel». On s'intéressait à découvrir le mobile de son acte tandis que Meursault croyait qu'on voulait le connaître. Il ne comprenait pas pourquoi on avait commencé à penser à lui en tant que criminel car jusqu'à présent, il ne s'était pas vu en tant que tel malgré tous ses efforts. Encore une fois, voyons-nous aussi son désir de plaire aux autres qui l'observent avec étonnement.

Ensuite, il [l'avocat] m'a regardé attentivement et avec un peu de tristesse. Il a murmuré: «Je n'ai jamais vu d'âme aussi endurcie que la vôtre. Les criminels qui sont venus devant moi ont toujours pleuré devant cette image de la douleur». J'allais répondre que c'était justement parce qu'il s'agissait de criminels. Mais j'ai pensé que moi aussi j'étais comme eux. C'était une idée à quoi je ne pouvais pas me faire (Camus, 1955: 89).

Les différences de la perception ne se sont jamais croisées, mais elles ont suivi des voies parallèles. La dernière impasse au croisement était dans la question du regret. En cherchant l'âme du criminel, le juge s'est heurté à un cœur angoissé. C'était la seule indication de la part de Meursault que peut-être y avait-il un malentendu entre les deux.

Il [le juge] m'a seulement demandé du même air un peu las si je regrettais mon acte. J'ai réfléchi et j'ai dit que, plutôt que du regret, j'éprouvais un certain ennui. J'ai eu l'impression qu'il ne me comprenait pas. Mais ce jour-là les choses ne sont pas allées plus loin (Camus, 1955: 90).

Après avoir renoncé à réformer le criminel, le juge et l'avocat se sont mis inconsciemment de plain pied avec Meursault. On avait pénétré la barrière qui les séparait et le criminel en était conscient. Il sentait la fraternité de leur caractère et pour la première fois depuis qu'il était en prison, Meursault sentait la réciprocité de son caractère humaniste.

Il [le juge] ne m'a plus parlé de Dieu et je ne l'ai plus revu dans l'excitation de ce premier jour. Le résultat, c'est que nos entretiens sont devenus plus cordiaux. Quelques questions, un peu de conversation avec mon avocat, les interrogatoires étaient finis. Mon affaire suivait son cours, selon l'expression même du juge. Quelquefois aussi, quand la conversation était d'ordre général, on m'y mêlait. Je commençais à respirer. Personne, en ces heures-là, n'était méchant avec moi. Tout était si naturel, si bien réglé et si sobrement joué que j'avais l'impression ridicule de «faire partie de la famille». Et au bout des onze mois qu'a duré cette instruction, je peux dire que je m'étonnais presque de m'être jamais réjoui d'autre chose que de ces rares instants où le juge me reconduisait à la porte de son cabinet en me frappant sur l'épaule et en me disant d'un air cordial: «C'est fini pour aujourd'hui, monsieur l'Antéchrist» (Camus, 1955: 90).

Après les interrogatoires, nous observons le prisonnier dans la solitude de la cellule où il nous est plus évident que cet homme est anti-prisonnier à cause de sa vue différente du monde. Il est clair que la prison n'avait pas de prise sur lui, mais elle représentait un ennui parce qu'elle coupait le cours naturel de sa vie. Dès qu'il a appris que les visites de Marie avaient été refusées, il redéfinit les bornes de sa

vie qui ne passent pas au-delà des confins de la cellule. Sa perception de lui-même à l'époque, ç'avait été d'un homme libre.

En réalité, je n'étais pas réellement en prison les premiers jours: j'attendais vaguement quelque événement nouveau. C'est seulement après la première et la seule visite de Marie que tout a commencé. Du jour où j'ai reçu sa lettre (elle me disait qu'on ne lui permettait plus de venir parce qu'elle n'était pas ma femme), de ce jour-là, j'ai senti que j'étais chez moi dans ma cellule et que ma vie s'y arrêta (Camus, 1955: 92).

Sa perception d'homme libre lui avait causé beaucoup de peine pourtant, jusqu'à ce qu'il ait pleinement accepté son incarcération et s'est arrangé avec le temps. Le lecteur, qui est observateur, témoigne la déchéance de la psychologie pénale ici par un prisonnier qui absorbe le choc de la punition en s'habituant à toutes circonstances.

Au début de ma détention, pourtant, ce qui a été le plus dur, c'est que j'avais des pensées d'homme libre. Par exemple, l'envie me prenait d'être sur une plage et de descendre vers la mer. À imaginer le bruit des vagues sous la plante de mes pieds, l'entrée du corps dans l'eau et la délivrance que j'y trouvais, je sentais tout d'un coup combien les murs de ma prison étaient rapprochés. Mais cela dura quelques mois. Ensuite je n'avais que des pensées de prisonnier. J'attendais la promenade quotidienne que je faisais dans la cour ou la visite de mon avocat. Je m'arrangeais bien avec le reste du temps. J'ai souvent pensé alors que si l'on m'avait fait vivre dans un tronc d'arbre sec, sans autre occupation que de regarder la fleur du ciel au-dessus de ma tête, je m'y serais peu à peu habitué (Camus, 1955: 96).

Ce talent de s'adapter à tout, fait de lui, un anti-prisonnier. Il a réussi à surmonter le tourment des désirs sexuels que la privation de la liberté avait produit. Ce faisant, il s'est cru maître de soi et s'est montré capable de supprimer ce qu'il considérait au départ comme une injustice. Se sentant d'abord incomplet, il a comblé le vide en s'adaptant à la réalité de la situation.

Par exemple, j'étais tourmenté par le désir d'une femme. C'était naturel, j'étais jeune. Je ne pensais jamais à Marie particulièrement. Mais je pensais tellement à une femme, aux femmes, à toutes celles que j'avais connues, à toutes les circonstances où je les avais aimées, que ma cellule s'emplissait de tous leurs visages et se peuplait de mes désirs. Dans un sens, cela me déséquilibrait. Mais dans un autre, cela tuait le temps... Il (le gardien) m'a dit que c'était la première chose dont se plaignaient les autres. Je lui ai dit que j'étais comme eux et que je trouvais ce traitement injuste. «Mais, a-t-il dit, c'est justement pour ça qu'on vous met en prison». «Comment, pour ça? Mais oui, la liberté, c'est ça. On vous prive de la liberté». Je n'avais jamais

pensé à cela. Je l'ai approuvé: «C'est vrai, lui ai-je dit, où serait la punition?». «Oui, vous comprenez les choses, vous. Les autres, non» (Camus, 1955: 97).

Son approbation de tous les aspects de la technologie pénale a neutralisé la souffrance des choses qui n'avaient même pas cette intention. Il a abandonné ses anciennes habitudes et les a remplacées par le seul plaisir qui lui restait: le souvenir.

Il y a eu aussi les cigarettes. Quand je suis entré en prison, on m'a pris ma ceinture, mes cordons de souliers, ma cravate et tout ce que je portais dans mes poches, mes cigarettes en particulier. Une fois en cellule, j'ai demandé qu'on me les rende. Mais on m'a dit que c'était défendu. Les premiers jours ont été durs. C'est peut-être cela qui m'a le plus abattu... Je ne comprenais pas pourquoi on me privait de cela qui ne faisait de mal à personne. Plus tard, j'ai compris que cela faisait partie aussi de la punition. Mais à ce moment-là, je m'étais habitué à ne plus fumer et cette punition n'en était plus une pour moi.

À part ces ennuis, je n'étais pas trop malheureux. Toute la question, encore une fois, était de tuer le temps. J'ai fini par ne plus m'ennuyer du tout à partir de l'instant où j'ai appris à me souvenir (Camus, 1955: 98).

Cette évasion lui rapportait la paix qui était sienne tout au cours du procès. L'arrivée du prêtre dans sa cellule après la sentence a rompu l'harmonie quand le père a essayé de le forcer à pénétrer les confins de sa connaissance. Mais en rejetant Dieu au seuil de la mort, Meursault est resté anti-prisonnier jusqu'au terme de sa vie.

Et sa voix (le prêtre) non plus n'a pas tremblé quand il m'a dit: «N'avez-vous donc aucun espoir et vivez-vous avec la pensée que vous allez mourir tout entier?». «Oui», ai-je répondu.

Alors, il a baissé la tête et s'est rassis. Il m'a dit qu'il me plaignait. Il jugeait cela impossible à supporter pour un homme. Moi, j'ai seulement senti qu'il commençait à m'ennuyer (Camus, 1955: 134).

Dans cette deuxième partie, nous avons trouvé la destruction complète de la technologie pénale. Le concept du Panoptique ne tenait pas compte d'une mentalité de prisonnier telle que celle de Meursault. La privation de la liberté accouplée avec la surveillance constante devait dissoudre le caractère criminel du prisonnier afin de refaçoner un autre plus vertueux. Dans le cas de Meursault où la dualité de caractère a semblé absente, la psychologie pénale s'est écroulée et nous reconnaissons Meursault comme anti-prisonnier. Nous voyons comment Meursault, en tant qu'anti-prisonnier, a plié la réalité à sa fantaisie et ce faisant, a maintenu sa liberté spirituelle même pendant son incarcération physique. Il faut également signaler que la seule punition pour un anti-prisonnier est la condamnation à mort. Il

sert de vengeance à une société qui se sent abusée et il prive la volonté humaine du prisonnier de la seule chose qui lui soit chère —le corps. De la mécanique, il n'y a pas d'évasion imaginaire.

IV. Conclusion

Dans *l'Étranger*, le motif de l'emprisonnement est important dans la mesure où il dévoile la vulnérabilité de la psychologie pénale. Chaque fois que le motif surgit, il se dresse comme un obstacle insurmontable, mais chaque fois il manque son but. Au lieu de punir, la prison sert de tremplin à un essor libérateur. La mère de Meursault, le chien et Meursault lui-même, lesquels devaient être victimes de la psychologie transformatrice de la prison, finissent par se faufiler à travers les tentatives de réforme et ce faisant deviennent ce que nous appelons «anti-prisonnier». L'anti-prisonnier est, en effet, un révolté dans le contexte de l'emprisonnement. Ce genre de prisonnier, par contraste à l'autre, n'est point affecté par l'horreur de la situation présente et il ne réagit pas aux mesures pénales dressées pour le corriger. Par conséquent, il est rejeté par la société car elle ne peut pas le changer. Les deux personnages, mentionnés ci-haut, par leur comportement et leur façon de penser sont inconsciemment des révoltés. Le chien, en s'évadant de la chambre de Salamano, annonce sa révolte également.

Par l'emploi de ce concept, la destruction de la supériorité psychologique du geôlier est certaine. L'agressivité de l'esprit a dissout l'effet dévastateur du cachot.

Nous avons vu comment Meursault et sa mère, tous les deux, par leur capacité de s'habituer aux circonstances, ont dérobé à la captivité son horreur et son angoisse. À l'asile, Mme Meursault a appris à se contenter de sa nouvelle habitation où elle était, en fin de compte, heureuse. En dépit de la restriction de la liberté, elle a réussi à créer une qualité de vie qui lui était acceptable. Elle a oublié que son fils avait jugé que sa vie ne valait plus la peine d'être vécue auprès de lui. Pour continuer librement sa vie, elle a créé une nouvelle existence qui conformait à sa nouvelle situation. En s'inspirant de sa mère, Meursault ne manque pas de faire de même en prison. Dans sa cellule, il s'est contenté d'évoquer des souvenirs et de relire à plusieurs reprises le même article de journal. À vrai dire, il continuait à vivre comme il avait vécu dans l'appartement après avoir mis sa mère à l'asile:

Après le déjeuner, je me suis ennuyé un peu et j'ai erré dans l'appartement. Il était commode quand maman était là. Maintenant, il était trop grand pour moi et j'ai dû transporter dans ma chambre la table de la salle à manger. Je ne vis plus que dans cette pièce, entre les chaises de paille un peu creusées, l'armoire dont la glace est jaunie, la table de toilette et le lit de cuivre. Le reste est à l'abandon. Un peu plus tard, pour faire quelque chose, j'ai pris un vieux journal et je l'ai lu. J'y ai découpé une réclame des sels Kruschen

et je l'ai collée dans un vieux cahier où je mets les choses qui m'amuse dans les journaux (Camus, 1955: 39-40).

Il était convaincu de pouvoir passer bien des années de cette manière. Par ce genre d'évasion inconvenante, Mme Meursault et son fils sont «bizarres» d'après Marie. Nous avons vu que le seul moyen de traiter un étranger est par l'élimination.

Dans le cas du chien, nous avons une illustration de la vraie relation entre le geôlier et son prisonnier. Ici, nous avons vu la frustration du maître qui battait constamment un animal qui refuse de se venger. L'épagneul, comme Mme Meursault et son fils, a encaissé toute la violence de Salamano sans protester. Comme les interrogateurs vis-à-vis de Meursault, Salamano est devenu de plus en plus méchant envers le chien. La haine de Salamano nous rappelle la colère de l'avocat, du juge d'instruction et du procureur qui ne sont jamais arrivés à comprendre pourquoi cet homme a refusé de lutter pour sa vie. L'évasion du chien a frustré Salamano tout comme la mort insensée de Meursault allait frustrer la société.

Nous avons vu également comment la libération spirituelle était issue de l'incarcération. Par contraste au chien, qui a réussi une évasion physique, Mme Meursault et son fils ont subi une sorte de catharsis en prison en apprenant à se passer de cette existence. Meursault a tout expliqué dans les derniers moments de sa vie:

Pour la première fois depuis bien longtemps, j'ai pensé à maman. Il m'a semblé que je comprenais pourquoi à la fin d'une vie elle avait pris un «fiancé», pourquoi elle avait joué à recommencer. Là-bas, là-bas aussi, autour de cet asile où des vies s'éteignaient, le soir était comme une trêve mélancolique. Si près de la mort, maman devait s'y sentir libérée et prête à tout revivre (Camus, 1955: 138).

Dans *l'Étranger*, l'emprisonnement s'emploie comme un obstacle, un inconvénient, un malheur qui oblige l'homme à découvrir une conscience inexploitée de lui-même. Dans les cas de Meursault et sa mère, sur un plan humaniste, ils se sont évadés des idéologies et des doctrines religieuses qui, de leur point de vue, les emprisonnaient. En plaçant leur sort entre leurs propres mains, ils se sont faits des anti-prisonniers qui n'ont pas leur place dans la structure conventionnelle de la société. Bref, ils ont accepté d'être humain —rien de plus, rien de moins.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHELARD, G. (1958): *La Poétique de l'espace*, Presses Universitaires de France, Paris.
- BARTOLLAS, C., S. MILLER and S. DINITZ (1976): *Juvenile Victimization: The Institutional Paradox*, Sage Publications, New York.

- BEAUMONT, G. de et A. de TOCQUEVILLE (1845): *Système Pénitentiaire aux Etats-Unis*, Librairie de Charles Gosselin, Paris.
- BIRENBAUM, H. (1971): *Hope is the Last to Die*, Twayne, New York.
- BOX, S. (1976): *Power, Crime and Mystification*, Tavistock Publications, London.
- CAMUS, A. (1951): *L'Homme Revolté*, Editions Gallimard, Paris.
- (1955): *L'Etranger*, Appelton-Century Crofts, New York.
- (1971): *Mort Heureuse*, Editions Gallimard, Paris.
- DELBO, C. (1971): *Auschwitz et Apres III: Mesure de nos jours*, Les Editions de Minuit, Paris.
- DES PRES, T. (1976): *The Survivor: An Anatomy of Life in the Death Camps*, Oxford University Press, New York.
- FOUCAULT, M. (1975): *Surveiller et Punir: Naissance de la Prison*, Editions Gallimard, France.
- FRANKL, V. E. (1959): *Man's Search for Meaning*, Beacon Press, Boston.
- HAWKINS, G. (1976): *The Prison: Policy and Practice*, The University of Chicago.
- JOHNSTON, N., L. SAVITZ and M. E. WOLFGANG (1935): *The Sociology of Punishment and Correction*, Charles Scribner's Sons, New York.
- SARTRE, J. P. (1970): *L'Existentialisme est un Humanisme*, Les Editions Nagel, Paris.
- WOLFGANG, M. E. (1979): *Prisons: Present and Possible*, Lexington Books, Massachusetts.